

REFRAM

Réseau francophone des régulateurs des médias

Rapport d'activités 2018/2019



Editeur

Office fédéral de la communication OFCOM
Rue de l'Avenir 44, case postale, CH-2501 Bienne

Responsabilité et coordination de projet

Marcel Regnotto

Layout

atelier w, Bâle

Rédaction

Céline Terry

Images

OFCOM (pages 4, 5, 6, 10, 11, 13, 15, 17)
HAICA (pages 8, 9, 14)

1	Avant-propos du président	4
2	5^e Conférence des Présidents du REFRAM	5
3	Mise en œuvre de la Feuille de route 2018/2019	6
	3.1 Contrôle des obligations de service public et Médias audiovisuels de proximité	7
	3.2 Nouveaux médias et élections	7
	3.3 Refonte du site internet du REFRAM	8
	3.4 Revue par les pairs	9
4	Avenir financier et organisationnel du REFRAM	11
5	Activités de la (vice-)présidence	12
	5.1 Rencontre entre l'OFCOM suisse et la HACA marocaine	12
	5.2 Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie	12
	5.3 Visite du CSLC de la République du Congo à la présidence du REFRAM	13
	5.4 Visite de l'OFCOM suisse à l'OIF	14
	5.5 Rencontre du président de la HAICA tunisienne et du président du CSA français	14
	5.6 Visite de l'OFCOM suisse auprès du CNC camerounais	14
	5.7 Festivités pour les 30 ans du CSA français	15
6	Vie du Réseau	15
7	Autres actions du Réseau	16
	7.1 Egalité femmes-hommes dans les médias	16
	7.2 Un guide contre les discours de haine	16
	7.3 Conférence annuelle de l'UNESCO	17
	7.4 Intégrité de l'information et des processus démocratique à l'ère des réseaux sociaux	18
8	Rapport sur l'affectation des ressources en 2018/2019	18

1 Avant-propos du président

En octobre 2017, les présidents des autorités membres du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM) ont fait l'honneur à l'Office fédéral de la Communication suisse (OFCOM) de lui confier la présidence du Réseau pour deux ans. Comme balise sur le chemin de cette présidence, ils lui ont remis une feuille de route. Cette dernière était placée sous le signe de la réflexion sur certains aspects de l'exercice de la régulation face aux médias traditionnels (la surveillance de l'accomplissement des obligations de service public, les rapports avec les médias de proximité) tout en tenant compte de l'émergence de nouveaux canaux de communication (nouveaux médias et élections). L'autre point fort de cette feuille de route portait sur le développement d'outils permettant aux autorités qui le désirent d'avancer dans leur quête de qualité (revue par les pairs) et de renforcer les liens entre les membres du REFRAM au-delà des distances qui les séparent (nouveau site internet).

À l'heure de passer le témoin à la prochaine présidence, l'OFCOM suisse est heureux de constater que les ambitieux objectifs fixés par la feuille de route ont été atteints. Comme en attestent les chapitres suivants de ce bilan d'activités, les moyens de mise en œuvre consignés dans le Plan d'action 2018/2019 ont presque tous été réalisés. Ceci n'a pu être réalisé que grâce à la bonne entente et à la collaboration très étroite au sein de l'équipe exécutive du REFRAM. Je tiens ici à remercier les représentants de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) pour leur soutien indéfectible et les responsables du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel français (CSA) qui ont assuré le Secrétariat permanent avec une diligence exemplaire.

Mes remerciements particuliers vont au président de la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle de Tunisie (HAICA) et vice-président du REFRAM pour les années 2018/2019, M. Nouri Lajmi, pour sa disponibilité et les précieuses impulsions qu'il a données au sein du REFRAM tout au long des deux années écoulées.

Je n'oublierai pas les contributions innovantes des chercheurs mandatés par le REFRAM et des experts qui sont intervenus dans le cadre d'ateliers organisés au sein de notre Réseau. Ces interventions avisées nous ont fourni un éclairage extérieur sur nos modes de travail, ce qui nous permet d'avancer vers l'excellence.

En prenant les rênes du Réseau, l'OFCOM a misé sur des méthodes de discussion démarquant des procédés traditionnels. De même, il a choisi des approches innovantes pour améliorer les capacités d'action de ses membres. En ce faisant, il a pris certains risques. Partant, ma gratitude va aux membres du REFRAM pour avoir accepté de s'ouvrir à ces nouveautés et pour s'être investis dans les différentes activités listées dans la feuille de route. En effet, un réseau ne vit que de la contribution active de ses membres. Sans elle, les programmes les plus ambitieux restent lettre morte.



Philipp Metzger, directeur de l'OFCOM suisse

À l'orée de sa sixième présidence, le REFRAM va au-devant d'une réflexion de fond sur son avenir. Après douze ans d'existence, il doit décider des moyens qu'il veut se donner pour défendre sa position dans un environnement concurrentiel. En coopération avec les membres de l'équipe exécutive ainsi que les présidents de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle de la Côte d'Ivoire (HACA) et du Conseil Supérieur de la Communication du Niger (CSC), l'OFCOM a pris l'initiative de préparer cette discussion en rédigeant un document de base qui énumère un certain nombre de mesures envisageables. Je suis sûr que les membres du Réseau sauront prendre les décisions qui s'imposent et qu'ils donneront ainsi au REFRAM – et à sa future présidence – les instruments nécessaires pour faire prospérer ce réseau, unique par sa diversité.

Je souhaite beaucoup de succès à la 6^e Conférence des Présidents et à la prochaine présidence du Réseau, et me réjouis de continuer à œuvrer au renforcement des liens qui unissent les autorités francophones de régulation de l'audiovisuel.

Bienne, le 25 août 2019

Philipp Metzger, directeur de l'OFCOM suisse



5^e Conférence des Présidents du REFRAM, 24 et 25 octobre 2017, Genève

2 5^e Conférence des Présidents du REFRAM

La 5^e Conférence des Présidents du REFRAM s'est tenue du 24 au 25 octobre 2017 à Genève et a réuni 63 personnes, parmi lesquelles 45 représentants de 19 autorités francophones de régulation des médias. Organisée par l'OFCOM avec le soutien de l'OIF, cette manifestation, qui marquait les dix ans d'existence du Réseau, a été l'occasion de riches échanges entre pairs. Les discussions ont porté tant sur la question de la qualité dans le secteur des médias, que dans le domaine de la formation des journalistes ou de la régulation. Le deuxième point fort de la conférence a porté sur le partage d'expériences et l'échange interactif entre les membres du Réseau dans le cadre de différentes sessions et ateliers.

Dans le cadre d'une session baptisée « Agora » en référence au forum de discussion de la Grèce antique, les autorités ont eu l'occasion de présenter à Genève des thèmes de leur choix de manière interactive, suscitant ainsi la discussion avec leurs pairs. Cette opération a permis de mettre en lumière des processus ou projets qui peuvent avoir valeur de « meilleure pratique » pour les autres membres du Réseau.

Au terme du précédent mandat présidentiel exercé par M. Ibrahim Sy Savané, président de la HACA de Côte d'Ivoire, les présidents des institutions membres ont confié la présidence du Réseau pour deux ans à M. Philipp Metzger, directeur de l'OFCOM suisse, alors que M. Nouri Lajmi, président de la HAICA tunisienne, a été élu à la vice-présidence. Les institutions représentées à Genève ont également approuvé la Feuille de route fixant les axes prioritaires de l'action du Réseau pour la période 2018/2019.

A l'initiative du président sortant, les discussions intervenues à Genève ont enfin longuement porté sur l'état des finances du Réseau. A cette occasion, l'OIF a signalé qu'à l'avenir elle souhaitait allouer son soutien financier au REFRAM sur une base globale annuelle, et non plus de manière ponctuelle en concluant des accords bilatéraux avec les différentes institutions chargées de l'organisation d'une activité du Réseau.

Toute la documentation relative à la 5^e Conférence des Présidents a été publiée sur le site internet de l'OFCOM suisse. Y sont référencés les actes de la Conférence, l'enregistrement vidéo des sessions, les diapositives présentées par les

différents intervenants, les photos de la Conférence ainsi qu'un petit film souvenir réalisé par les apprentis médiamaticiens de l'OFCOM.



Film souvenir de la Conférence :

www.ofcom.admin.ch » Médias électroniques » REFRAM » 5^e Conférence REFRAM » Vidéo de la Conférence



Photos de la Conférence :

www.ofcom.admin.ch » Médias électroniques » REFRAM » 5^e Conférence REFRAM » Photos de la Conférence



Programme de la Conférence :

www.ofcom.admin.ch » Médias électroniques » REFRAM » 5^e Conférence REFRAM » Programme de la Conférence



Documentation complète de la Conférence :

www.ofcom.admin.ch » Médias électroniques » REFRAM » 5^e Conférence REFRAM » Documentation

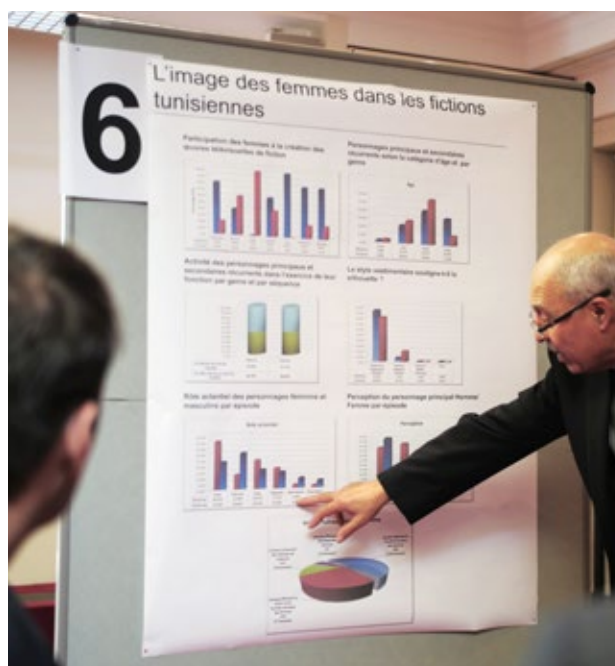
3 Mise en œuvre de la Feuille de route 2018/2019

Le REFRAM constitue un espace de débats et d'échanges d'informations sur les questions d'intérêt commun et contribue aux efforts de formation et de coopération entre ses membres (art. 2, 2^e alinéa des Statuts du REFRAM du 1^{er} juillet 2007; ci-après Statuts). Il a notamment pour vocation d'encourager la connaissance mutuelle de ses membres, du mode d'exercice de leurs missions respectives, notamment par des échanges de bonnes pratiques (art. 3, 1^{er} point des Statuts).

Dans cette perspective, et dans la continuité de la feuille de route 2016–2017, adoptée à Abidjan le 16 juin 2015 au cours de la 4^e Conférence des Présidents du REFRAM et déclinée dans le plan d'action 2016–2017 défini par la HACA de Côte d'Ivoire, les membres du Réseau ont adopté une nouvelle feuille de route du REFRAM pour l'exercice 2018/2019.

Cette nouvelle feuille de route se trouvait divisée en deux volets. D'une part, l'action du Réseau devait suivre trois axes prioritaires : le REFRAM souhaitait étudier les modalités de surveillance des obligations de service public, tout comme il désirait se pencher sur les médias audiovisuels de proximité (voir ch. 3.1). Le troisième champ de réflexion était consacré à l'impact des nouveaux médias sur les processus démocratiques (voir ch. 3.2). D'autre part, le REFRAM entendait se donner les moyens de développer ses outils de communication et d'expertise en renouvelant son site internet (voir ch. 3.3) et en développant un mécanisme de collaboration entre membres à travers le principe de la revue par les pairs. (voir ch. 3.4). Enfin, plusieurs domaines ont été identifiés dans lesquels le REFRAM pourrait entreprendre des démarches supplémentaires en fonction de l'intérêt et de l'engagement de ses membres (transition numérique, archivage des œuvres radiophoniques et audiovisuelles, qualité dans les médias, régulation et recherche sur les médias, immigration et rôle des médias ainsi que suivi des recommandations de la 62^e session de la Commission de la Condition de la Femme des Nations Unies).

Pour préciser et consolider ces objectifs généraux, la nouvelle équipe exécutive du REFRAM, appuyée par le Secrét-



Dans la Grèce antique, l'agora désignait le lieu de rassemblement social et de discussion publique de la cité. Lors de la session « Agora », chaque délégation a pu proposer des thèmes, témoignages ou actualités qu'elle souhaitait soumettre à la discussion auprès de ses pairs.

tariat permanent assuré par le CSA et par le représentant de l'OIF¹, a travaillé assidûment à la mise en place d'une stratégie d'action. Des réunions régulières par conférence téléphonique lui ont permis d'arrêter les mesures et les actions du REFRAM pour la période 2018/2019. Les institutions membres du REFRAM ont également été invitées à communiquer leurs propositions d'actions. Sont remerciées ici la HAICA tunisienne et le CSA français pour leurs contributions, qui ont pu être intégrées au nouveau plan d'action du REFRAM.



Feuille de route 2018/2019 :

www.ofcom.admin.ch » Médias électroniques » REFRAM »
Feuille de route 2018/2019



Plan d'action 2018/2019 :

www.ofcom.admin.ch » Médias électroniques » REFRAM »
Feuille de route 2018/2019 » Plan d'action 2018/2019

3.1 Contrôle des obligations de service public et Médias audiovisuels de proximité

Au menu des actions que le REFRAM a entrepris pendant le biennium 2018/2019, se trouvent le contrôle de l'accomplissement des obligations de service public (axe prioritaire 1) ainsi que les médias audiovisuels de proximité (axe prioritaire 3). Conformément aux engagements pris dans le plan d'action 2018/2019, le REFRAM a initié les premiers travaux visant à effectuer un relevé des pratiques de surveillance de l'exécution des obligations de service public existantes dans le REFRAM. Dans la foulée, il s'est aussi penché sur les médias audiovisuels de proximité en collectant les données qui permettront de dresser un inventaire des principaux points forts et problèmes rencontrés par les instances membres dans ce domaine

Souhaitant créer des passerelles entre le monde de la régulation et le monde académique en associant des chercheurs en sciences des médias à sa démarche, l'OFCOM suisse a confié un projet de recherche à un duo d'experts, composé de M. El Hadji Malick Ndiaye et du Dr. Aimé

Robeye Rirangar. Chargés de la récolte de données au niveau national, le premier s'est intéressé à l'Europe et à l'espace méditerranéen, et le second à l'espace d'Afrique sub-saharienne.

L'approche méthodologique a consisté à récolter des données par pays autant au moyen de recherches Internet et de littérature (« desktop research ») que par l'entremise d'échanges organisés avec des experts locaux (contacts téléphoniques, courriels, entretiens directs). Les informations collectées de cette manière ont été complétées par des interviews avec des représentants des autorités de régulation et du secteur des médias.

Les experts ont travaillé à préparer une base de données servant aux deux thèmes simultanément (Service public et médias de proximité) et qui sera publiée en temps voulu sur le nouveau site du REFRAM. Ils ont également fourni un rapport final, dont les premières conclusions seront présentées lors de la 6^e Conférence des Présidents à Tunis. Au-delà de cette première activité, le REFRAM entend donner suite à la démarche par des actions ciblées qui seront développées pour poursuivre la réflexion dans ces deux domaines.

3.2 Nouveaux médias et élections

Dans le cadre des activités de la Feuille de route 2018/2019, la HAICA tunisienne a organisé les 17 et 18 octobre 2018, à Tunis, une conférence placée sous le thème « Réseaux sociaux, régulation et processus électoraux ». La conférence a rassemblé des représentants de 17 autorités de régulation audiovisuelle de l'espace francophone. Au cours de ces travaux, les membres du REFRAM présents ont pu notamment échanger sur la mesure du pluralisme en période électorale dans un univers numérique, l'articulation entre les autorités de régulation des médias et les autres instances chargées de l'organisation du processus électoral, ou la lutte contre les discours de haine sur les réseaux sociaux.



Allocution introductive de Philipp Metzger :

https://www.youtube.com/watch?v=o_DNi9v81Ys

¹ Dans la suite de ce texte, nous parlerons de « bureau exécutif » pour désigner les actions résultant de l'étroite collaboration entre la présidence, la vice-présidence, le secrétariat permanent et l'OIF; il ne s'agit toutefois pas d'un organe officiel du REFRAM.



Conférence « Réseaux sociaux, régulation et processus électoraux », 17–18 octobre 2018, Tunis

Une seconde rencontre a été organisée à Tunis les 20 et 21 juin 2019. Placé sous le thème « Internet, réseaux sociaux et processus électoraux », ce séminaire s’est inscrit dans la lignée de la conférence d’octobre 2018. Il a constitué un espace de débats et d’échanges entre différents spécialistes et experts, cherchant à prolonger et approfondir la réflexion quant à l’impact des réseaux sociaux sur les élections. Au cours de ces travaux, les membres du REFRAM présents ont notamment échangé sur l’intégrité des processus électoraux, la lutte contre la désinformation en ligne, la vérification des faits et la possible influence d’états tiers dans le cadre d’une élection.

Il a été fait état de plusieurs initiatives visant à vérifier l’exactitude d’informations diffusées sur les réseaux sociaux. En Argentine par exemple, un nouveau projet collaboratif de lutte contre la désinformation a vu le jour. Plus de 100 médias se sont associés pour lutter contre la désinformation lors de la prochaine campagne présidentielle, dont le premier tour aura lieu le 27 octobre 2019. Tous ces projets visent à lutter contre la désinformation en procédant notamment à la formation des journalistes aux techniques de vérification des contenus viraux.

3.3 Refonte du site internet du REFRAM

Conformément à la feuille de route et au plan d’action 2018-2019, le bureau exécutif du REFRAM a mené à bien la modernisation du site internet du Réseau. Le CSA français s’est chargé de la mise en œuvre du projet en s’appuyant sur un prestataire externe. Cette prestation externe a représenté un coût de 40’000 EUR financé à 50 % par l’OIF ; le reste, ainsi que toutes les dépenses afférentes au projet (conception, pilotage, hébergement, certificat de sécurité) ont été pris en charge par le CSA. La nouvelle version du site www.refram.org permettra une meilleure gestion de ses contenus et de ses utilisateurs.

Après une phase de cadrage, le prestataire et les services du CSA ont analysé les besoins exprimés dans le cahier des charges, lesquels avaient été validés préalablement par la présidence et la vice-présidence du REFRAM, respectivement les 6 et 8 novembre 2018. Passés les travaux sur la structure du site, les actions ont ensuite porté sur la mise en place d’un design cohérent sur la base des couleurs du logo actuel du REFRAM. La réalisation a exigé de concilier les contraintes techniques liées à la réalisation



Séminaire « Internet, réseaux sociaux et processus électoraux », 20–21 juin 2019, Tunis

d'un site internet avec les impératifs de l'ensemble du périmètre du projet (aussi bien au plan fonctionnel qu'au niveau budgétaire).

Le site est destiné à l'usage des membres du REFRAM, afin de développer le partage d'informations entre ces derniers, ainsi qu'à la communication externe du Réseau à l'attention d'un public intéressé par les questions relatives à la régulation audiovisuelle dans l'espace francophone. Il s'agit aussi de disposer d'une base documentaire de l'ensemble des activités du REFRAM. Le site internet refondu du REFRAM a vocation à durer plusieurs années. Il pourra, le cas échéant, faire l'objet d'évolutions ultérieures en fonction des besoins des membres du Réseau.

Le succès du site et des nouvelles fonctionnalités (forum et espaces thématiques) dépendra de la volonté des membres du REFRAM de faire remonter au Secrétariat permanent les informations les concernant ou en rapport avec le Réseau afin de faire vivre le site.

3.4 Revue par les pairs

Lors de la 5^e Conférence des Présidents du REFRAM, les présidents des institutions membres ont exprimé leur intérêt à voir leur Réseau développer un nouveau modèle de partenariat et d'échange d'expérience – un mécanisme de collaboration entre membres à travers le principe de la revue par les pairs. Ils ont chargé le Réseau d'adapter au secteur de la régulation des médias la méthode de revue par les pairs développée par l'Union Européenne de Radio-Télévision (UER).

La revue par les pairs se base sur des fondements développés dans les domaines du management, des sciences de l'organisation et de l'assurance qualité. Elle consiste à faire appel à des représentants expérimentés d'autres autorités similaires (« pairs ») afin que ceux-ci apportent un regard éclairé sur l'activité de l'institution bénéficiaire et lui soumettent des suggestions utiles pour des améliorations dans des secteurs préalablement définis.

La présidence du Réseau s'est exécutée et a lancé une expérience pilote pendant l'année 2019. Dans le cadre du sé-

minaire de Tunis d'octobre 2018, l'OFCOM suisse, assisté de son expert, M. Jean-François Furnémont, a présenté un guide pratique pour cette phase pilote, expliquant la méthode de revue par les pairs, ses spécificités et les avantages qu'elle présente pour les institutions bénéficiaires. A cette occasion, un appel a été lancé aux membres du REFRAM invitant toute institution intéressée à s'annoncer auprès de la présidence.

Il y a lieu ici de remercier M. le Dr. Sani Kabir, président du CSC du Niger, qui s'est prêté au jeu et a proposé que son institution reçoive cette première mission pilote. Après avoir complété un questionnaire d'auto-évaluation, le CSC Niger a accueilli, les 19 et 20 juillet 2019, une délégation composée de M. Marcel Regnotto, de l'OFCOM suisse, ainsi que M. Jean-François Furnémont, expert mandaté par l'OFCOM suisse. Les discussions de ces deux jours ont porté en priorité sur deux thématiques retenues par le CSC Niger : la manière dont cette institution gère les exigences d'impartialité et d'égalité de traitement dans le cadre de l'attribution de licences et des procédures de surveillance

ainsi que la façon dont elle assure la promotion de la diversité et de l'égalité au sein de son personnel.

D'ici la fin de l'année 2019, une délégation du CSC Niger se rendra auprès de l'OFCOM suisse, à Bienne, en vue d'achever le processus de revue. A l'issue de quoi sera rédigé un rapport final de la mission pilote.

Les conclusions intermédiaires et les enseignements qui peuvent être tirés de cette mission pilote seront présentées à la 6^e Conférence des Présidents, en septembre 2019 à Tunis. A terme, il s'agira en effet d'évaluer si le REFRAM souhaite pérenniser cet instrument au bénéfice de ses membres.



Revue par les pairs – Guide pratique :

www.ofcom.admin.ch » Médias électroniques » REFRAM »

Feuille de route 2018/2019 » Revue par les pairs » Guide pratique



Lors de la 5e Conférence des Présidents, une session participative a été l'occasion de présenter le concept de revue par les pairs et de provoquer discussion et réflexion communes sur la possible adoption de la méthode par le Réseau.



Réflexion collective sur l'avenir du REFRAM

4 Avenir financier et organisationnel du REFRAM

En 2017, lors de la 5^e Conférence des Présidents, le président sortant et président d'honneur du REFRAM, M. Ibrahim Sy Savané, avait déjà insisté sur la nécessité de mener une réflexion approfondie sur la pérennisation financière et l'orientation future du Réseau. Dans un courrier adressé le 12 juin 2018 aux Présidents des institutions membres, les actuelles présidence et vice-présidence du REFRAM ont annoncé que les questions liées à l'optimisation du mode de financement du Réseau seraient mises à l'ordre du jour de la 6^e Conférence des Présidents à l'automne 2019.

En marge de la conférence organisée par la HAICA en 2018 sur le thème « Réseaux sociaux, régulation et processus électoraux », une session a été consacrée à une réflexion collective sur l'avenir du REFRAM. Dans le cadre d'une démarche participative, les membres présents du Réseau ont désigné les forces et potentiels d'amélioration du Réseau. De plus, ils ont inventorié les moyens d'action et les leviers qui sont à notre disposition, afin d'optimiser le niveau des prestations du REFRAM. Comme l'a rappelé à cette occasion le président d'honneur, M. Ibrahim

Syané, si le REFRAM est un bon outil qu'il s'agit seulement d'aiguiser, son avenir repose entièrement sur l'engagement individuel et sur la force de proposition de ses membres. Son allocution peut être visionnée en suivant le lien référencé ci-dessous.

Au début de l'année 2019, le bureau exécutif du REFRAM a constitué un groupe pilote chargé de préparer la discussion qui devra être menée lors de la 6^e Conférence des Présidents du REFRAM. Le groupe pilote a été formé des représentants des institutions siégeant au bureau exécutif du REFRAM (pour l'OFCEM suisse, M. Marcel Regnotto ; pour la HAICA tunisienne, M. le président Nouri Lajmi ; pour le CSA français, M. Gil Moureaux et M. Rémy Paris ; pour l'OIF, M. Bertrand Levant), auxquels se sont joints le président d'honneur du REFRAM et président de la HACA ivoirienne, M. Ibrahim Sy Savané, ainsi que le président du CSC nigérien, M. Kabir Sani.

Le groupe pilote s'est fondé sur l'enquête préalable menée en 2017 par le CSA français sur les possibilités de financement du REFRAM et le compte-rendu d'une mission d'exploration entreprise en janvier 2019 par le représentant de l'OFCEM, Marcel Regnotto, à Paris auprès de cinq ré-

seaux financés par l'OIF (AFAPDP, AOMF, ACCPUF, AIPPF, FRANCOPOL²). Le groupe pilote a procédé à un échange écrit sur la base d'un questionnaire et effectué une conférence téléphonique en juin 2019.

Un document, mis en lien ci-après, recueille l'ensemble des propositions formulées au cours des échanges entre les membres du groupe pilote. Son but n'est pas de présenter un plan d'action complet, mais d'énumérer une gamme variée de mesures pouvant servir de point de départ pour les discussions à venir. Partant, les membres du groupe pilote n'adhèrent pas nécessairement à l'ensemble des propositions développées dans le présent document.



Construire l'avenir du REFRAM – document de réflexion :

www.ofcom.admin.ch » Médias électroniques » REFRAM »
Feuille de route 2018/2019 » Avenir du REFRAM



Intervention du président d'honneur du REFRAM, Ibrahim Sy Savané, à la Conférence de Tunis :

<https://www.youtube.com/watch?v=6UgnKsUp0p4&t=6>

5 Activités de la (vice-)présidence

Sont recensées dans ce chapitre l'ensemble des visites officielles, des contacts bilatéraux et des manifestations auxquels ont pris part M. Philipp Metzger, directeur de l'OFCOM suisse et président du REFRAM, et M. Nouri Lajmi, président de la HAICA tunisienne et vice-président du REFRAM, au nom du Réseau pendant la période sous revue.

5.1 Rencontre entre l'OFCOM suisse et la HACA marocaine

Les 5 et 6 avril 2018, M. Philipp Metzger, directeur de l'OFCOM suisse et président en exercice du REFRAM, a

reçu la visite de M. Jamal Eddine Naji, ancien directeur général de la HACA marocaine, ainsi que deux de ses collaborateurs, Mme Latifa Tayah, directrice du Département Etudes et Développement, et M. Ahmed Zahid, de l'Unité diversité culturelle et linguistique dans les médias. Cette visite a fourni l'occasion d'un riche échange d'expériences et d'expertise qui a conduit la délégation marocaine auprès de plusieurs responsables de l'OFCOM, de la « Radio Télévision Suisse (RTS) », diffuseur national de service public, et de la chaîne de télévision privée « Léman Bleu ». Cette immersion a permis de mettre en exergue plusieurs aspects d'un secteur audiovisuel qui compose singulièrement avec les mutations numériques.

5.2 Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie

A l'occasion de la 6^e édition des Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie qui s'est tenue les 29 et 30 mai 2018 à Paris, M. Philipp Metzger, directeur de l'OFCOM suisse et président du REFRAM, et M. Nouri Lajmi, président de la HAICA tunisienne et vice-président du REFRAM, sont intervenus dans le cadre de deux ateliers thématiques. M. Philipp Metzger a participé à celui consacré à l'accompagnement des processus électoraux et, partant de l'exemple suisse, a fait une allocution sur le rôle des régulateurs et de leurs relations avec les acteurs impliqués dans ces processus, en particulier les réseaux sociaux. Dans le cadre de l'atelier consacré aux droits de l'Homme, M. Nouri Lajmi s'est exprimé sur le rôle des organes de régulation et des médias en matière de promotion de l'égalité Homme-Femme. M. Gil Moureaux, directeur adjoint des Affaires européennes et internationales au CSA français, représentait par ailleurs le Secrétariat permanent du Réseau lors de ces Journées. Ces dernières ont contribué à favoriser la coopération du REFRAM avec d'autres Réseaux institutionnels de la Francophonie, et à faire mieux connaître la régulation audiovisuelle comme un acteur incontournable de la démocratie.

² Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP), Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF), Association des Cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français (ACCPUF), Association internationale des procureurs et poursuivants francophones (AIPPF), Réseau international francophone de formation policière (FRANCOPOL)



Informations consacrées à cette journée :

Ces informations peuvent être consultées sur le site internet de l'OIF : www.francophonie.org



Vidéo de la manifestation :

<https://www.youtube.com/watch?v=S15XY48NO3M#action=share>

5.3 Visite du CSLC de la République du Congo à la présidence du REFRAM

Le 4 juillet 2018, le président du Conseil supérieur de la liberté de communication de la République du Congo (CSLC) a rendu une visite de courtoisie au président en

exercice du REFRAM, M. Philipp Metzger. Lors d'un déjeuner de travail, les discussions ont porté sur les expériences respectives des deux institutions dans la régulation des médias et sur l'organisation des prochaines Assises de la Presse congolaise.

Par la suite, la délégation s'est rendue auprès de la télévision locale genevoise Léman Bleu (www.lemanbleu.ch) et a pu assister à une démonstration technique de journalisme mobile. Dès juin 2015, Léman Bleu a en effet renforcé sa transition digitale avec un projet de « mobile journalism » (mojo), mené en parallèle de ses activités « broadcast ». L'expérience pionnière de Léman Bleu – filmer les reportages du journal télévisé avec des mobiles multifonctions (directs sur le terrain avec LiveU) – a connu un succès mondial, attirant l'attention de médias tels que la BBC, Canal+, NHK, Les Echos, Bilan, Le Temps, Gizmodo, et touchant des pays aussi distants que la Norvège, le Brésil, l'Indonésie, la Chine, le Japon, la Russie, le Pakistan et l'Inde.



Premier rang (de gauche à droite) : M. Théophile Miette (directeur général), M. Bernard Maissen (vice-directeur de l'OFCOM), M. Philippe Mvouo (président du CSLC), M. Philipp Metzger (président REFRAM et directeur de l'OFCOM), M. Joseph Bahoua (conseiller du président Mvouo). Deuxième rang : M. Landry Taty-Makosso (directeur des relations publiques), Mme Céline Terry (juriste des médias), M. Marcel Regnotto (chef suppléant de la Division Médias).



M. Roch-Olivier MAISTRE (CSA) et M. Nouri LAJMI (HAICA)

5.4 Visite de l'OFCCOM suisse à l'OIF

Le 18 septembre 2018, le chef suppléant de la Division Médias de l'OFCCOM, M. Marcel Regnotto, a été reçu au siège de l'OIF à Paris par M. Georges Nakseu, chef de la Direction des Affaires politiques et gouvernance démocratique. M. Regnotto a présenté à M. Nakseu la méthode de la revue par les pairs, telle qu'elle a été adaptée aux spécificités du monde de la régulation audiovisuelle par des experts mandatés par l'OFCCOM et mise à disposition des membres du REFRAM afin de leur permettre de parfaire la qualité de leurs services. M. Nakseu s'est montré très intéressé par ce processus dont le principe pourrait être appliqué, le cas échéant, à d'autres réseaux soutenus financièrement par l'OIF.

5.5 Rencontre du président de la HAICA tunisienne et du président du CSA français

M. Roch-Olivier Maistre, président du CSA français, nouvellement nommé le 2 février 2019, et M. Nouri Lajmi,

président de la HAICA tunisienne, se sont rencontrés le 15 mars 2019 au siège du CSA à Paris. Ce fût l'occasion pour les deux présidents, respectivement en charge du Secrétariat permanent et de la vice-présidence du Réseau, de réaffirmer leur volonté de coopérer toujours davantage dans le cadre du REFRAM.

5.6 Visite de l'OFCCOM suisse auprès du CNC camerounais

Le 14 février 2019, le chef suppléant de la Division Médias de l'OFCCOM, Marcel Regnotto, a rendu une visite de courtoisie au secrétaire général du Conseil National de la Communication camerounais (CNC), le professeur Jean Tobie Hond. Ensemble, ils ont évoqué les possibilités d'intensifier les rapports entre le REFRAM et le Réseau des instances africaines de régulation de la communication (RIARC). Tandis que l'OFCCOM exerce actuellement la présidence du REFRAM, le CNC a repris au début 2019 la présidence du RIARC. Le CNC autant que l'OFCCOM ont comme objectif commun d'offrir des prestations toujours meilleures aux

membres des deux réseaux. A cette occasion, le représentant de l'OFCOM suisse a remis un projet de Mémoire d'Entente adressé par le président en exercice du REFRAM, M. Philipp Metzger, à son homologue M. Peter Essoka, président du RIARC. Il a été convenu que ce document serait soumis au comité d'orientation du RIARC.

5.7 Festivités pour les 30 ans du CSA français

Le 19 juin 2019, le CSA français, à l'occasion de son trentième anniversaire, a organisé un grand colloque sur le thème « Médias, libertés et création ». Ce colloque, qui a rassemblé un grand nombre de représentants du secteur audiovisuel français, était constitué de différents panels animés par les membres du Conseil et consacrés à de nombreux aspects de la création audiovisuelle et à son soutien par les autorités de régulation. Le vice-président du REFRAM, M. Nouri Lajmi, ainsi que M. Marcel Regnotto de l'OFCOM ont représenté à cette manifesta-

tion le président en exercice du Réseau, retenu en Suisse par d'autres obligations.

6 Vie du Réseau

Peu de temps avant la tenue de la 5^e Conférence des Présidents du REFRAM à Genève, les membres du Réseau ont appris avec grande tristesse le décès de leur confrère M. Pitang Tchalla, intervenu le 19 septembre 2017 pendant l'exercice de ses fonctions présidentielles à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication du Togo (HAAC). A sa famille et à ses collaborateurs, nous adressons notre plus profonde sympathie et nos sincères condoléances.

Au cours de ces deux années, plusieurs institutions membres du REFRAM ont connu des changements à leur tête. Nous tenons à remercier les présidentes et présidents sortants pour leurs précieuses contributions au REFRAM.



De gauche à droite : Patrice Omgba, adjoint du chef de la Direction Monitoring du CNC ; Marcel Regnotto, chef suppléant de la Division Médias de l'OFCOM ; Jean Tobie Hond, secrétaire général du CNC ; Carine Man, cheffe de la Direction Droit du CNC ; Alain Denis Mbezele Anya, chef de la cellule Communication et Traduction du CNC.

Nous nous réjouissons par ailleurs d'accueillir les nouveaux venus et leur souhaitons tous nos vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions :

Belgique

Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)
M. Karim Ibourki

Bénin

Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC)
M. Rémi Prosper Moretti

Burkina Faso

Conseil supérieur de la communication (CSC)
M. Soahanla Mathias Tankoano

Burundi

Conseil National de la Communication (CNC)
M. Nestor Bankumukunzi

France

Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)
M. Roch-Olivier Maistre

Luxembourg

Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel (ALIA)
M. Thierry Hoscheit

Maroc

Haute autorité du Conseil supérieur de la communication audiovisuelle (HACA)
Mme Latifa Akharbach

Niger

Conseil supérieur de la communication (CSC)
M. Sani Kabir

Roumanie

Conseil national de l'audiovisuel (CNA)
Mme Monica Maria Gubernat

Sénégal

Conseil national de régulation de l'Audiovisuel (CNRA)
M. Babacar Diagne

Togo

Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) M. Pitalounani Télou

7 Autres actions du Réseau

Sont recensées dans ce chapitre les actions du REFRAM réalisées, soit dans le cadre des autres thématiques listées dans la section III de la Feuille de route 2018/2019 ou dans le cadre de la mise en œuvre de Feuilles de route antérieures.

7.1 Egalité femmes-hommes dans les médias

Le REFRAM, représenté par son vice-président, M. Nouri Lajmi, le RIARC, le Réseau des institutions de régulation méditerranéennes (RIRM), la Plateforme ibéro-américaine pour les régulateurs du secteur audiovisuel (PRAI), ainsi que la Plateforme des régulateurs de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (PRUEMOA), ont participé le 15 mars 2018 à une réunion commune consacrée à la liberté de communication et à l'égalité femmes-hommes, organisée dans le cadre de la 62^e session de la Commission de la condition de la femme au siège de l'ONU à New York. A cette occasion, les régulateurs de l'audiovisuel ont présenté une déclaration commune sur l'égalité femmes-hommes dans les médias dans laquelle ils réaffirment leur engagement en la matière dans la mise en œuvre de leurs prérogatives.



Déclaration commune sur l'égalité hommes-femmes dans les médias :

Ce document peut être téléchargé sur le site internet du REFRAM: www.refram.org

7.2 Un guide contre les discours de haine

A l'occasion de la Conférence internationale pour le dialogue des cultures et des religions, qui s'est tenue à Fès, au Maroc, du 10 au 12 septembre 2018, l'OIF a présenté officiellement un guide pratique intitulé « Lutter contre les discours de haine dans les médias audiovisuels : normes, jurisprudence, bonnes pratiques et études de cas ». Ce guide constitue la publication des résultats finaux d'un projet pilote coordonné par l'expert international Jean-François Furnémont en partenariat avec trois autorités membres du REFRAM: la HACA de Côte d'Ivoire, la HACA du Maroc ainsi que la HAICA de Tunisie. Compte tenu de leurs rôle et responsabilités, ce guide s'adresse tout particulièrement aux autorités de régulation de l'audiovisuel mais aussi à



tous les acteurs concernés par les problématiques relatives à l'Etat de droit, la démocratie, les droits et les libertés fondamentaux.



Guide contre le discours de haine :

Ce document peut être téléchargé sur le site internet de l'OIF : www.francophonie.org

7.3 Conférence annuelle de l'UNESCO

Du 1^{er} au 3 mai 2019, s'est tenue à Addis Abeba la Conférence annuelle de l'UNESCO à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Cette conférence était consacrée au thème « Médias pour la démocratie : le journalisme et les élections en période de désinformation ».

Le REFRAM, représenté par son vice-président, M. Nouri Lajmi, a participé à une session co-organisée par l'OIF sur le thème : « Réponses des acteurs électoraux aux nouveaux défis liés au flux d'informations pour la protection de l'intégrité de l'information ». Les différentes présentations ont pointé la menace que pourraient faire peser les différents types de désinformation sur la confiance des électeurs dans les processus électoraux considérant que cette confiance est le point crucial de sa réussite. Les participants ont insisté sur la nécessité de redoubler d'effort pour renforcer, d'une part, la confiance des citoyens dans des processus électoraux fiables, transparents et crédibles, et d'autre part, la confiance entre les principaux acteurs institutionnels impliqués dans les processus électoraux dont la coopération est essentielle à leur réussite, particulièrement à l'ère des médias sociaux et face aux éventuels cas de désinformation.

7.4 Intégrité de l'information et des processus démocratique à l'ère des réseaux sociaux

Dans le cadre du suivi de la 6^e édition des Journées des Réseaux institutionnels de la Francophonie qui s'est tenue à Paris en mai 2018, l'OIF a souhaité mobiliser plusieurs réseaux institutionnels de la Francophonie, dont le REFRAM, dans le cadre d'une réflexion transversale sur « l'intégrité de l'information et des processus démocratiques à l'ère des réseaux sociaux ». Le REFRAM s'est mobilisé à plusieurs reprises dans le courant de l'année 2019 afin d'échanger avec l'OIF ainsi que d'autres réseaux institutionnels particulièrement concernés comme le Réseau des compétences électorales francophones (RECEF) ainsi que l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP). Le séminaire de la HAICA organisé les 20 et 21 juin 2019 a constitué une occasion d'approfondissement des échanges avec ces deux réseaux, dans la perspective de l'activité transversale qui sera organisée au siège de l'OIF à Paris, les 1^e et 2 octobre 2019, sur cette même thématique.

Pour l'année 2019, l'OIF a octroyé une enveloppe de 40'000 EUR au REFRAM, qui a été entièrement consacrée à l'organisation de la 6^e Conférence des Présidents. Par ailleurs, l'OIF a réservé 10'000 EUR supplémentaires, à la condition que cette somme soit investie dans le projet de revue par les pairs (outil d'expertise du Réseau). Ce montant permettra de financer la deuxième partie de la revue pilote effectuée par l'OFCEM suisse et le CSC du Niger et de fournir un crédit de consultance en faveur de ce dernier en vue de l'approfondissement des thèmes abordés dans la revue par les pairs.

8 Rapport sur l'affectation des ressources en 2018/2019

Les discussions intervenues à Genève lors de la 5^e Conférence des Présidents ont longuement porté sur l'état des finances du Réseau. Comme indiqué plus haut, l'OIF a fait savoir qu'elle entendait allouer son soutien financier au REFRAM sur une base globale annuelle, et non plus de manière ponctuelle en concluant des accords bilatéraux avec différentes institutions membres du réseau.

D'entente avec l'OIF, le bureau exécutif a adopté de nouvelles règles de procédure. Pour la période 2018-2019, le bureau a ainsi décidé de la ventilation, activité par activité, du montant des subventions annuelles allouées par l'OIF pour la mise en œuvre de la feuille de route du REFRAM. Les membres du réseau en ont été informés par courrier le 12 juin 2018.

Pour l'année 2018, l'OIF a alloué 50'000 EUR au REFRAM. 30'000 EUR ont été confiés à la HAICA tunisienne pour l'organisation de la conférence d'octobre 2018 consacrée au thème « Nouveaux médias et élections (axe prioritaire 2) » et 20'000 EUR ont été investis dans la rénovation du site internet du REFRAM (outil de communication du Réseau).

